



DECAP BETON

Décape sans effort les résidus de béton, lait de ciment, rouille, chaux et calcaire.

Il peut être utilisé dans les domaines des équipements de construction tels que les parties de coffrage, outils, tubes de pompes, parties d'échafaudages, bétonnières, etc...

Référence	Emballage
101885	BB6KG
101740	BB25KG



Densité	COV%	pH
1.350	0	1

Domaine d'utilisation

Solution très agressive pour le béton, permet de le décapier lorsque collé sur des surfaces.

Mode d'emploi

Dosage conseillé

10% à pur selon le degré de salissure.

Mode d'emploi

Verser toujours le produit dans l'eau.

Remarques

Devant la grande diversité des matériaux, il est conseillé de procéder à un test sur un échantillon ou une zone non-visible si un doute subsiste sur la nature ou la résistance de la surface considérée et ses alentours de même que sur le type de salissure.

Propriétés

DECAP BETON est un détartrant à base d'acide phosphorique, incolore, pratiquement sans odeur et non-fumant.

Excellent pour enlever les dépôts de calcaire et laitance de ciment, enlève également la rouille légère de la surface des métaux ferreux sans re-rouillage ultérieur. Nettoie et dégraisse les sols en ciment, carrelages et céramiques.

Par rapport à l'acide chlorhydrique, DECAP BETON ne produit pas de fumées dangereuses, ce qui est particulièrement important pour un travail en locaux fermés, comme pour la préparation des sols avant peinture dans des locaux contenant des machines; et de plus il est moins corrosif pour les métaux et la peinture.

Informations / Homologation / Recyclage

Dangers utilisateurs: Corrosif. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Porter les équipements de protection adaptés (EPI).

N° Code déchets VEVA/OMoD (CH): 06 01 06

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie express. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation, notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration est réservé.

